



15 rue portail d'avignon 43000 Le puy en velay
Agr E0304321530
Siren 449 216 209

PARCOURS DE FORMATION permis Voitures

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant.

Thématique des cours proposés :

- Thème L - 1ère partie : Signalisation et règles de priorité
- Thème L - 2ème partie : Règles de circulation, stationnements et croisements/dépassements
- Thème C : Le conducteur
- Thème R : La route
- Thème U : Les autres usagers
- Thèmes D & A : Réglementation générale
- Thème P : Prendre/quitter le véhicule et porter
- Thème M : La mécanique
- Thème S : Les équipements de sécurité

-Thème E : Véhicule et environnement

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous apprendrez lors de leçons de conduite à conduire selon le R.E.M.C composé de différentes étapes de formation tel que :

- maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome sur et économique.

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. En cas d'absence de groupe un trajet sur une durée de 2 heures avec pause sera proposé en remplacement.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Des examens blancs

Vous serez amené à vous mettre en condition d'examen d'une durée de 32 minutes. Vous serez amené à assurer la sécurité à bord, respecter la réglementation en vigueur, ce parcours sera composé de conduite en ville et sur route ; d'une manœuvre (créneau ou demi-tour ou rangement en bataille ou rangement en épi ou marche arrière en ligne droite) ; d'un arrêt de précision ; une vérification intérieur ou extérieur. Un bilan sera rendu sur un cepec factice à la demande de l'élève.